

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00458

Numéro SIREN : 409 987 252

Nom ou dénomination : S.R. AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2018 sous le numéro de dépôt 10383

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SR AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		82 rue de la Petite Eau 73290 LA MOTTE SERVOLEX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 9 9 8 7 2 5 2 0 0 0 1 5		Néant		<input type="checkbox"/> *	
Copie certifiée conforme				Exercice N clos le,		31/12/2017	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 062	AG	532	12 529
		Fonds commercial (1)	AH	9 711	AI		9 711
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	Copie certifiée conforme	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	603 010	CV		603 010
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
<b>TOTAL (II)</b>			BJ	625 783	BK	532	625 251
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	325 140	BQ		325 140
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	492 162	BY	45 944	446 218
		Autres créances (3)	BZ	145 927	CA		145 927
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE		
Disponibilités		CF	143 665	CG		143 665	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 312	CI		16 312	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	1 123 207	CK	45 944	1 077 263	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	1 748 991	1A	46 476	1 702 515	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an	CR	61 896
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SR AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 50 000 .....)	DA			50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC				
	Réserve légale (3)	DD			5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			55 498	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF				
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG				
	Report à nouveau	DH				
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			141 057	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK			1 643	
		DL	<b>TOTAL (I)</b>		253 198	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
		DO	<b>TOTAL (II)</b>			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
		DR	<b>TOTAL (III)</b>			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			173 209	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			353 737	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			839 382	
	Dettes fiscales et sociales	DY			82 248	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Compte régul.	Autres dettes	EA			739	
	Produits constatés d'avance (4)	EB				
		EC	<b>TOTAL (IV)</b>		1 449 317	
	Ecarts de conversion passif*	ED	<b>(V)</b>			
		EE	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		1 702 515	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC				
		ID				
		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 095 580		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N		Total	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : SAS SR AUDIT						Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	1 439 003		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	1 439 003		
	Production stockée*			FM	20 684		
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	8 209		
	Autres produits (1) (11)			FQ	1		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 467 898	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 237 232		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 243		
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	532		
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	25 747		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
Autres charges (12)			GE	2 612			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1 267 366		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	200 531
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	200 531

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SAS SR AUDIT</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 5 872	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 5 872	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 819	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 819	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI 5 053	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 64 528	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL 1 473 771	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM 1 332 713	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN 141 057	
<b>RENVois</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 2 612	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amortissements dérogatoires		819		
Autres produits			5 872	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SR AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 702 516 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 141 057 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables

n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



## Règles et méthodes comptables

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les prestations effectuées à la clôture de l'exercice mais non encore facturées sont évaluées au prix de vente selon la méthode de l'avancement.

### Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 711			9 711
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		13 062		13 062
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 711</b>	<b>13 062</b>		<b>22 773</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	603 011			603 011
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>603 011</b>			<b>603 011</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>612 722</b>	<b>13 062</b>		<b>625 784</b>

Immobilisations incorporelles



**Notes sur le bilan**

## Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	9 711
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>9 711</b>

## Immobilisations financières

## Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière.

Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- pour les lignes de titres les plus significatives, valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.
- pour les autres lignes de titres, comparaison avec la quote part de l'actif net comptable des sociétés.



## Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CHAPELEY AUDIT 74460 MARNAZ	28 000	304 572	100,00	8 859
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	598 918	598 918			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		532		532
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>532</b>		<b>532</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>532</b>		<b>532</b>



## Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
FAE GROUPE	12 092
<b>Total</b>	<b>12 092</b>

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Reconstitution des gisements pétroliers</b>				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	824	819		1 643
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>824</b>	<b>819</b>		<b>1 643</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		819		



## Notes sur le bilan

Dettes

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	4 156
FNP PRESTATIONS GROUPE	645 881
ETAT AUTRES CH. A PAYER	261
AAE GROUPE	739
<b>Total</b>	<b>651 037</b>

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	16 313		
<b>Total</b>	<b>16 313</b>		



**Notes sur le compte de résultat**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 2 528 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1997, la société SAS SR AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE S.R.CONSEIL, 82 rue DE LA PETITE EAU 73290 LA MOTTE SERVOLEX.

Les états financiers consolidés sont établis par la société Mère "SAS GROUPE SR CONSEIL", SIRET = 32556855800051, dont le siège social est 82 rue de la petite eau 73290 LA MOTTE SERVOLEX.

**Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.





**CABINET CHRISTIAN BURNET**  
A U D I T

# S.A.S.U. S.R. AUDIT

82, rue de la Petite Eau  
73290 LA MOTTE SERVOLEX

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

*Ce document contient 17 pages (dont la page de garde)*

# S.A.S.U. S.R. AUDIT

82, rue de la Petite Eau  
73290 LA MOTTE SERVOLEX

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

# S.A.S.U. S.R. AUDIT

000002

---

Siège social : 82, rue de la Petite Eau  
73290 LA MOTTE SERVOLEX

---

Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Assemblée d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

---

A l'Associée,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment que je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



\...

### **VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIEE**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, n'appellent pas de commentaire de ma part.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

· il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



\...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-les-bains, le 14 juin 2018

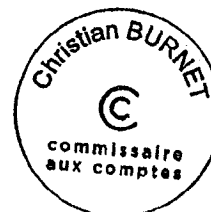
  
Le commissaire aux comptes

**Christian BURNET**

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes  
rattaché à la CRCC de Chambéry  
751, boulevard Robert Barrier  
73100 AIX-LES-BAINS

*Identification des comptes audités SASU SR Audit – Exercice clos le 31 décembre 2017*

- Total bilan : 1 702 516 €
- CA ht : 1 439 003 €
- Résultat net : 141 057 €



## Bilan actif

000005

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	13 062	532	12 530	
Fonds commercial (1)	9 711		9 711	9 711
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	603 011		603 011	603 011
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>625 784</b>	<b>532</b>	<b>625 252</b>	<b>612 722</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	325 140		325 140	304 456
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	492 163	45 944	446 219	349 679
Autres créances	145 927		145 927	185 526
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	143 666		143 666	212 237
Charges constatés d'avance (3)	16 313		16 313	20 424
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 123 208</b>	<b>45 944</b>	<b>1 077 264</b>	<b>1 072 323</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 748 992</b>	<b>46 476</b>	<b>1 702 516</b>	<b>1 685 045</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			61 897	44 477
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



## Bilan passif

000006

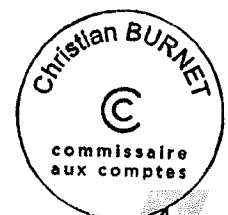
	au 31/12/2017	au 31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contactuelles	55 498	38 566
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>141 057</b>	<b>141 932</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 643	824
<b>Total</b>	<b>253 199</b>	<b>236 322</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)		
Emprunts et dettes diverses (4)	173 210	70 966
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	353 737	323 710
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	839 383	982 922
Dettes fiscales et sociales	82 249	70 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	739	720
Produits constatés d'avance (1)		
<b>Total</b>	<b>1 449 317</b>	<b>1 448 722</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 702 516</b>	<b>1 685 045</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(2) Dont à moins d'un an (a)	1 095 580	1 125 012
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## Compte de résultat

000007

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 439 003	1 307 031
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 439 003</b>	<b>1 307 031</b>
Dont à l'exportation		
Production stockée	20 684	49 954
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 210	12 529
Autres produits	1	3
<b>Total I</b>	<b>1 467 898</b>	<b>1 369 517</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 237 232	1 136 981
Impôts, taxes et versements assimilés	1 243	3 237
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	532	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	25 748	13 660
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 612	1 922
<b>Total II</b>	<b>1 267 367</b>	<b>1 155 799</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>200 531</b>	<b>213 717</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>		
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (V-IV)</b>		
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>200 531</b>	<b>213 717</b>



## Compte de résultat (suite)

000003

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 873	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total VII</b>	<b>5 873</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	819	819
<b>Total VIII</b>	<b>819</b>	<b>819</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>5 054</b>	<b>-819</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	64 528	70 966
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 473 771</b>	<b>1 369 517</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 332 714</b>	<b>1 227 584</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>141 057</b>	<b>141 932</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

900000?

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS SR AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 702 516 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 141 057 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

**Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

**Règles et méthodes comptables**

000010

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

**Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

**Stocks**

Les prestations effectuées à la clôture de l'exercice mais non encore facturées sont évaluées au prix de vente selon la méthode de l'avancement.

**Créances**

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



## Notes sur le bilan

000011

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				9 711
- Fonds commercial	9 711			9 711
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		13 062		13 062
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 711</b>	<b>13 062</b>		<b>22 773</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	603 011			603 011
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>603 011</b>			<b>603 011</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>612 722</b>	<b>13 062</b>		<b>625 784</b>

Immobilisations incorporelles



## Notes sur le bilan

000012

## Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	9 711
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>9 711</b>

## Immobilisations financières

## Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière.

Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- pour les lignes de titres les plus significatives, valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.
- pour les autres lignes de titres, comparaison avec la quote part de l'actif net comptable des sociétés.



000013

## Notes sur le bilan

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CHAPELEY AUDIT 74460 MARNAZ	28 000	304 572	100,00	8 859
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	598 918	598 918			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		532		532
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>532</b>		<b>532</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>532</b>		<b>532</b>



## Notes sur le bilan

000315

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
F AE GROUPE	12 092
<b>Total</b>	<b>12 092</b>

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Reconstitution des gisements pétroliers</b>				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	824	819		1 643
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>824</b>	<b>819</b>		<b>1 643</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières		819		
Exceptionnelles				



## Notes sur le bilan

000016

## Dettes

## Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	4 156
FNP PRESTATIONS GROUPE	645 881
ETAT AUTRES CH. A PAYER	261
AAE GROUPE	739
<b>Total</b>	<b>651 037</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	16 313		
<b>Total</b>	<b>16 313</b>		



**Notes sur le compte de résultat**

000017

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 2 528 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1997, la société SAS SR AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE S.R.CONSEIL, 82 rue DE LA PETITE EAU 73290 LA MOTTE SERVOLEX.

Les états financiers consolidés sont établis par la société Mère "SAS GROUPE SR CONSEIL", SIRET = 32556855800051, dont le siège social est 82 rue de la petite eau 73290 LA MOTTE SERVOLEX.

**Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.



S.R. AUDIT

Société inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes de la Cour  
d'Appel de Chambéry

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €  
Siège social : LA MOTTE SERVOLEX (Savoie) 82, rue de la Petite Eau  
409 987 252 R.C.S. CHAMBERY

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE ET APPROUVE PAR ELLE LE 29 JUIN 2018**

.../

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du  
Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice  
clos le 31 décembre 2017, soit ..... 141 057,14 €  
ainsi qu'il suit :

- prélèvement d'une somme de.....	125 000,00 €
pour distribution aux associés d'un dividende global de 50 € par action et éligible le cas échéant à la réfaction prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, avec mise en paiement au plus tard le 30/09/2018.	
- virement du solde, soit .....	16 057,14 €
au compte « RESERVES STATUTAIRES », dont le montant au 31 décembre 2017, soit .....	55 498,36 €
se trouve ainsi porté à .....	71 555,50 €

Le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre  
des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre  
de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de  
l'article 158 du code général des impôts (sous réserve que les  
bénéficiaires remplissent les conditions requises) ainsi que celui des  
revenus distribués non éligibles à cette réfaction, ont été les suivants,  
en euros, étant rappelé que la société n'a émis qu'une seule catégorie de  
parts :

<u>Exercices</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Revenus distribués</u>	
		<u>éligibles à la réfaction</u>	<u>non éligibles</u>
31.12.2016	125 000 €	125 000 €	
31.12.2015	200 000 €	200 000 €	/
31.12.2014	200 000 €	200 000 €	/

/...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,  
La Présidence.

